



**Union Locale CFDT des HERBIERS**  
**7 rue de la Guerche 85500 Les Herbiers**

## **Lundi 23 Mars 2023 Réunion sur le Thème de la Sécurité Sociale**

Lundi 13 mars 2023, le Conseil syndical de l'ULR des Herbiers avait invité adhérent(e)s et sympathisant(e)s à une réunion sur le thème de la Sécurité Sociale.

L'intérêt porté à ce thème a suscité une forte participation, puisque nous étions autour d'une quarantaine, ce qui constitue notre meilleur score depuis longtemps, en dehors de nos AG.

Patrick Legras, jeune retraité des Herbiers et président de la Caisse Primaire d'Assurance-Maladie (CPAM), désigné et mandaté par la CFDT, nous a, brièvement, présenté l'historique des cinq branches du système de Sécurité Sociale :

Assurance-Maladie (AM), Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Accidents du Travail-Maladies Professionnelles (AT-MP), Retraites et Autonomie.

Après quoi, il nous a donné quelques chiffres sur le fonctionnement de la CPAM de Vendée : plus de 400 salariés(e)s, gérant plus de 670 000 allocataires et versant 1,6 milliard d'euros de prestations.

Patrick a également tenu à souligner la disponibilité et l'efficacité du personnel de la CPAM pendant toute la période de la pandémie de covid 19, pour gérer l'accroissement

d'une part, du nombre des demandes des usagers,

et d'autre part, du nombre d'arrêts-maladie (liés au covid) du personnel.

Ce qui a permis de limiter les retards dans les délais de paiement des prestations.

Patrick nous a également présenté la Caisse de solidarité sociale (CSS) qui est une institution de la CPAM chargée d'aider financièrement les assurés sociaux, lorsque les aides habituelles se révèlent insuffisantes. La CSS de Vendée, à la différence des CSS d'autres départements, utilise, voire dépasse, les sommes prévues à cet effet : ce qui est la marque à la fois des difficultés, notamment financières, rencontrées par les Vendéen(ne)s, mais aussi de l'efficacité des services cette Caisse, à contribuer à y faire face.

Patrick a évoqué les différentes structures, Commissions, Groupes de travail, Instances de coordination régionale, auxquels il participe en tant que président de la CPAM de Vendée. À quoi s'ajoute sa participation aux réunions de coordination interne à la CFDT.

Sans oublier ce qu'il considère comme faisant partie de ses missions : présenter la CPAM de Vendée aux élu(e)s et à toutes les structures, syndicales ou associatives, qui le lui demandent.

Tout cela l'amène à avoir un agenda bien rempli !

A la suite de sa présentation, Patrick s'est efforcé de répondre à nos nombreuses questions tout en rappelant que la CPAM n'avait pas toujours la main, notamment sur les déserts médicaux (au 1<sup>er</sup> janvier 2022, il y avait 217 médecins, tous secteurs confondus, pour 100 000 habitants en Vendée, contre 297 en Pays de la Loire, et 338 en France) consécutifs au numerus clausus qui a limité considérablement le nombre des étudiants en médecine et dont la suppression, intervenue en 2021, n'aura pas d'effet avant plusieurs années (il faut 10 ans pour former un médecin !).

Outre le versement des prestations d'assurance-maladie, la prévention constitue une mission importante de la CPAM. À cet effet, la CPAM de Vendée a encouragé la mise en place des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) qui couvrent l'ensemble du département.

Ces CPTS regroupent, sur la base du volontariat, tous les professionnels de santé d'un même territoire, libéraux ou salariés, pour :

permettre l'accès aux soins des patients sans médecin référent,

faciliter l'organisation des soins non programmés,

organiser la coopération entre médecins et infirmiers,

améliorer la prise en charge des patients,

et attirer de nouveaux professionnels.

Les coordonnées de ces CPTS se trouvent sur le site <https://cpts-pdl.org/liste-des-cpts/>

En réponse, à une question sur la fraude, *via* l'utilisation de fausses cartes Vitale, Patrick nous a indiqué que le nombre de fausses cartes mentionné sur Internet est sans commune mesure avec la réalité des faits (voir à ce sujet un article très détaillé du journal Le Monde, à ce sujet : [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/10/12/des-millions-de-fausse-cartes-vitale-sont-elles-vraiment-en-circulation\\_6098076\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/10/12/des-millions-de-fausse-cartes-vitale-sont-elles-vraiment-en-circulation_6098076_4355770.html)).

A la suite de cet échange, très riche mais trop court, nous avons proposé à notre intervenant de revenir prochainement pour prolonger notre réflexion : ce pourrait être le lundi 15 mai.

Un grand merci à Patrick.

Notre rencontre se termine par le traditionnel verre de l'amitié.

Compte-rendu rédigé par Didier Varboom



Patrick LEGRAS Président de la CPAM de Vendée